

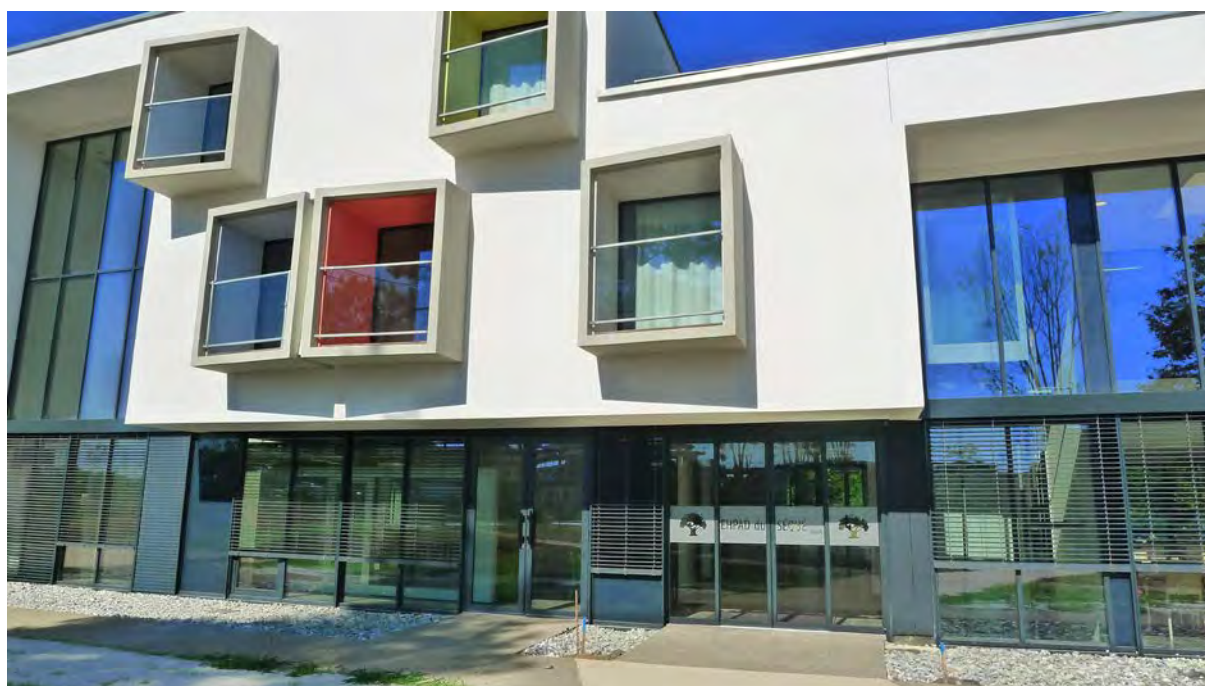


Direction de la communication
Tél. : 05 59 46 60 40
Courriel : communication@bayonne.fr

Le 4 octobre 2013

DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION DE L'EHPAD DU SEQUÉ vendredi 4 octobre 2013



Le nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), est inauguré aujourd'hui. Il accueille depuis début septembre 2013 une centaine de résidents au cœur de l'éco-quartier du Séqué.

Sur les 46 000 habitants que compte aujourd'hui Bayonne, 15 % sont âgés de 60 à 75 ans et 11 % de plus de 75 ans. Si la Ville s'efforce de promouvoir le plus longtemps possible le soutien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, elle tient compte de l'évolution de leur état de dépendance et veille à offrir un nombre suffisant de places en établissements spécialisés.

L'ouverture de l'EPHAD du Séqué entre dans une logique globale de développement et de professionnalisation de l'accueil des personnes âgées dépendantes, en même temps qu'il traduit la volonté de recentrer le C.C.A.S. sur l'action sociale communale de proximité et de confier la gestion des services médicalisés à des groupements reconnus.

Les équipements sont opérationnels depuis début septembre. L'établissement a accueilli en priorité les 27 personnes transférées de la maison de retraite de Caradoc, désormais fermée.

SOMMAIRE

1. L'EHPAD

- 1.1. L'approche architecturale**
- 1.2. Les caractéristiques techniques du projet**
- 1.3. L'EHPAD en chiffres**

2. LA GENESE DU PROJET

- 2.1 Le montage administratif et juridique**
- 2.2 L'équipe de conception du projet**
- 2.3 Le coût**

3. LA POLITIQUE GERONTOLOGIQUE DE LA VILLE DE BAYONNE

1. L'EHPAD

1.1. L'approche architecturale

L'architecture intérieure du bâtiment permet aux résidents de bénéficier d'espaces multiples d'activités dans un lieu vaste et lumineux au rez-de-chaussée (près de 400 m² sur une surface totale du projet de 3.900m²), conçu comme une « place de village », donnant sur des terrasses et un cadre de verdure par de grandes baies vitrées amovibles.

Une blanchisserie centrale, une pharmacie centrale et la Direction générale de l'Association d'aide aux personnes âgées (ADAPA) y sont établis.

L'architecture, contemporaine, associe le bois et la pierre. De grands espaces vitrés donnent sur l'extérieur. Au rez-de-chaussée, les espaces communs ont été aménagés à la manière d'une « rue » : bar/café, espace d'animations, salon de coiffure, coin TV et bibliothèque facilitent les échanges et invitent à la convivialité. Les chambres, réparties sur deux étages, sont spacieuses et disposent toutes d'un petit balcon.

La proximité des familles est privilégiée : le restaurant leur est ouvert, des repas à thème sont organisés. Un minibus est à disposition pour les sorties dans la région. Par ailleurs, l'intégration active de l'établissement à la vie de ce quartier en pleine expansion est également prévue à travers des projets de partages d'espace, d'échanges intergénérationnels, de fêtes ou de spectacles, avec les habitants.

1.2. Les caractéristiques techniques du projet

La dimension environnementale du projet se traduit par l'intégration du bâtiment à son environnement notamment par le biais d'espaces verts du projet assurant la connexion avec des aires de jeux pour enfants et la coulée verte voisine. Egalement par des engagements au niveau des matériaux bruts choisis pour le bâtiment (filrière bois des Landes privilégiée, acier galvanisé, zinc très pérenne). Par la mise en place d'une charte de chantier visant à réduire l'ensemble des nuisances, trier et assurer la traçabilité des déchets de chantier. Par la conception et l'installation d'équipements minimisant les dépenses en eau et en énergie : éclairage naturel privilégié, atrium central assurant une liaison visuelle des différents étages et un éclairage zénithal, pas de climatisation, sources lumineuses à faible consommation électrique, gestion technique centralisée permettant le contrôle des consommations en eau et en électricité, eau chaude solaire, toitures terrasses végétalisées, récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces extérieurs, robinetterie à fermeture automatique temporisées, chasses d'eau à double commande, réducteurs de pression.

Le système constructif repose sur le principe poteaux / poutres et voiles en béton armé, avec des façades en verre pour le RDC. Des parkings au RDC sont prévus pour le personnel et pour les résidents.

Le projet est évolutif : des extensions de chambres seront possibles ultérieurement, à l'aide d'éléments préfabriqués rapportés par l'extérieur.

Le choix a été fait d'une chaufferie gaz et d'eau chaude sanitaire solaire.

1.3. L'EHPAD en chiffres

94 chambres d'accueil permanentes, dont 26 en unité Alzheimer.

4 chambres d'accueil temporaires, dont 2 en unité Alzheimer.

70 salariés : médecin, infirmières, aides soignantes, psychologue, psychomotricien, pharmaciens, animateurs, cuisiniers, lingères, administratifs,...



2. LA GENESE DU PROJET

La Ville de Bayonne dénombre - exception faite des cliniques et de l'hôpital - 9 maisons de retraite, 1 foyer logement, 2 structures d'accueil de jour, 5 structures d'accueil temporaire et compte 639 lits (places d'accueil) en établissement type EHPAD.

La Ville a souhaité en 2006 la création d'une maison de retraite, dans le cadre du Schéma départemental 2006-2011 et dans le but de proposer des places supplémentaires d'accueil.

Le Conseil Général a émis un avis favorable sur ce projet en 2007.

La Ville de Bayonne s'est adjoint la collaboration d'un organisme professionnel pour instruire ce dossier. Elle a donc elle-même lancé en mai 2007 un appel à candidature pour la construction et la gestion de ce nouvel EHPAD au terme duquel elle a finalement retenu l'ADAPA, présidée par M. Gerzain. C'est l'ADAPA qui gère l'EHPAD du Séqué, ainsi que cinq autres structures : l'EHPAD et Foyer-logement « A nosta Le Gargale » à Boucau, l'EHPAD-Foyer logement « Harriola » à Saint-Pierre-d'Irube et l'EHPAD du Maharin à Anglet. L'association a installé ses bureaux au Séqué, où elle a également centralisé blanchisserie et pharmacie générales.

2.1 Le montage administratif et juridique

Le foncier a été mis à disposition par la Ville de Bayonne via la SEPA, aménageur de la ZAC. L'ADAPA est locataire et gestionnaire de l'établissement.

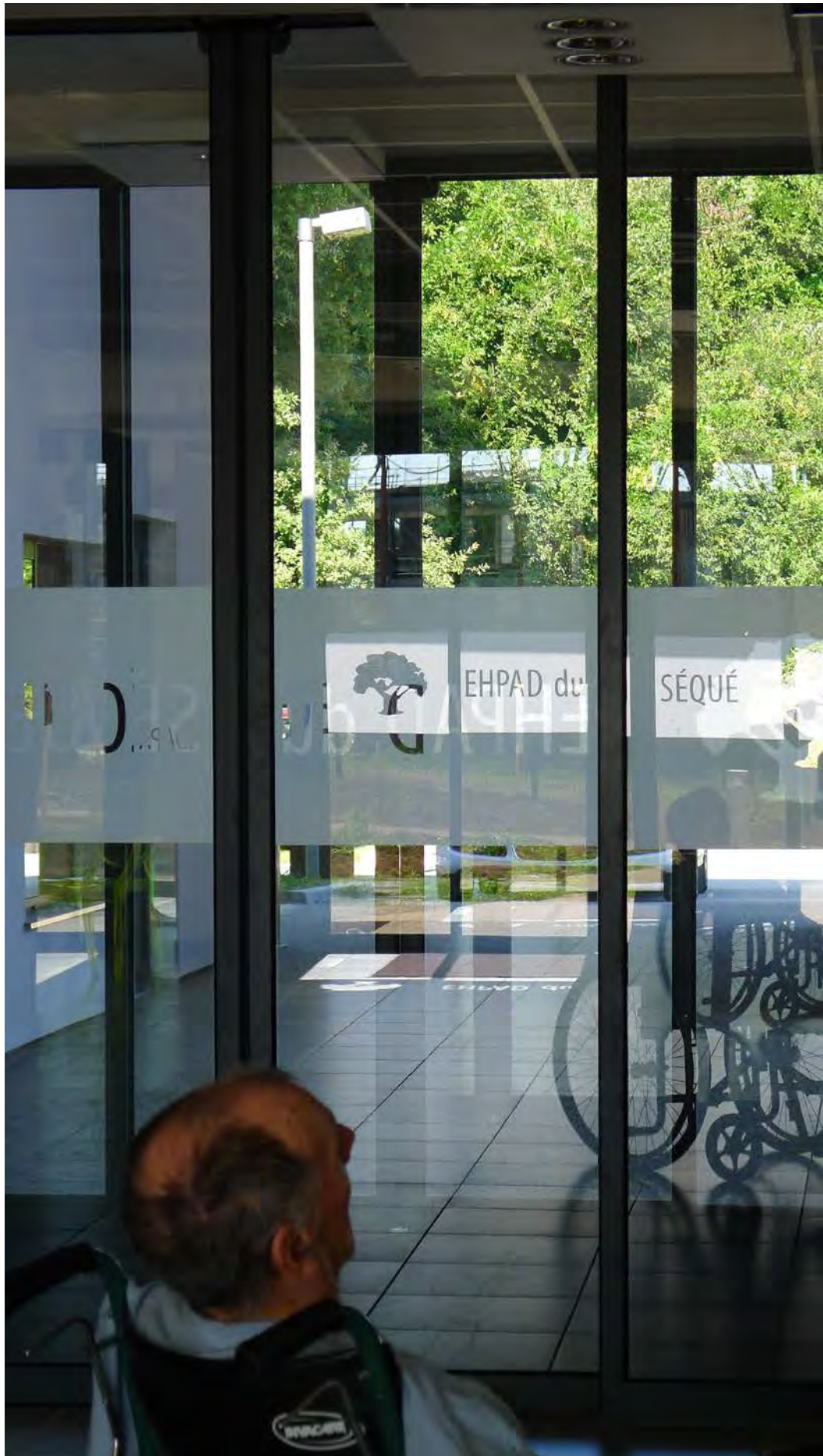
2.2 L'équipe de conception du projet

Le groupement Coligny / SEPA / ADAPA / Cabinet Gauche a remporté en 2007 la consultation lancée par la Mairie de Bayonne pour la réalisation de cette opération : maître d'ouvrage : ESH Coligny, association gestionnaire : ADAPA, aménageur : SEPA (Société d'Equipements des Pays de l'Adour), architecte : cabinet Gauche-Muru-Dupacq. Un groupe technique (SEPA, ADAPA, CCAS, médecin coordonnateur) s'est réuni autour de l'architecte, M. Gauche, pour travailler sur le programme fonctionnel de l'établissement, concevoir les principaux espaces de vie et en élaborer les plans.

L'opération a intégré la reprise des lits de l'EHPAD Caradoc. L'Association ADAPA a déposé le dossier de reconstruction/extension de l'EHPAD Caradoc fin 2008. Ce dossier est passé au CROSMS (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale) en juin 2009.

2.3 Le coût

Le coût global de l'opération immobilière est de **11 400 000 euros**, financé par le Conseil Général, la CNSA, les caisses de retraites, la caisse des Dépôts et Consignations.



3. LA POLITIQUE GERONTOLOGIQUE MENEÉ PAR LA VILLE DE BAYONNE

On recense à Bayonne 43 services qui s'adressent au public des personnes âgées à leur domicile :

- 14 services d'aide ménagère à domicile
- 5 services de portage des repas à domicile
- 1 SSIAD (328 places)
- 2 services de téléassistance
- 11 services de garde de nuit
- 5 services de petits travaux et jardinage
- 4 services de transport
- 1 service d'amélioration de l'habitat

La Ville de Bayonne contribue à cet effort par le biais de son C.C.A.S. en proposant elle-même divers services de soutien à domicile :

- Service prestataire d'aide à domicile (100 agents sociaux (aides à domicile) interviennent quotidiennement chez les bénéficiaires)
- Service mandataire d'aide à domicile
- Service de téléalarme
- Service de portage de repas à domicile
- 2 foyers restaurants (Jaureguiberry et Soleil)

Pour répondre à une demande de séniors de plus en plus en demande d'activités l'ambition de la Ville est de valoriser ses aînés et leur proposer des divertissements :

- animations : repas, sorties, thés dansants,... organisés par le service Animations du C.C.A.S.
- Tickets Bleus : ateliers de découverte de pratiques sportives, proposés par les animateurs du service des Sports de la Ville.

Participant de la même dynamique, la Ville développe un programme d'animations durant la Semaine Bleue : initiation à l'informatique, spectacles, représentations théâtrales.

Le service pivot de la prise en charge globale de la personne âgée est le CLIC de Bayonne. Véritable service social à disposition des retraités bayonnais, le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) enregistre plus de 3400 accueils aux permanences de son local de la rue Sainte-Catherine, 3000 visites à domicile effectuées par l'équipe pluridisciplinaire : 1 médecin gériatre, 1 psycho-gérontologue, 1 ergothérapeute, 5 travailleurs sociaux, 1 agent administratif.

Dépassant son rôle de soutien à domicile avec la mise en place et la coordination des services d'aide, le CLIC propose également des ateliers d'aide aux aidants (pour soulager les familles) et est gestionnaire du plan canicule

L'audit de 2005 réalisé sur le fonctionnement du C.C.A.S. soulignait également l'obligation à terme d'un périmètre d'intervention géographique élargi pour le CLIC. C'est chose faite avec l'augmentation du dispositif de Plan d'Action Personnalisé (P.A.P.), pour lequel la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) a conventionné le CLIC sur le territoire de la Côte basque, afin de réaliser l'évaluation des besoins des personnes âgées à leur domicile.

La Ville de Bayonne consacre un total de **7 200 000 euros** par an à sa politique g rontologique (*cumul budgets  tablissements, services, animations, et CLIC*).

Afin d'assurer une meilleure coh rence des actions et une mutualisation des moyens, la Ville a d cid  de la cr ation de la sous-direction « Action g rontologique », d di e   ces questions au sein des services du C.C.A.S.

*Informations aupr s du service Communication de la Ville de Bayonne,
au 05 59 46 63 01 ou par mail : c.jomier@bayonne.fr*